



52570



Distr.
Limitée

E/ECA/STAT/WG/MS/89/11

22 Octobre 1989

NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Groupe de travail sur les
statistiques des migrations

6-10 novembre 1989

Addis Abeba (Ethiopie)

ETABLISSEMENT D'UNE BASE DE DONNEES STATISTIQUES
SUR LES MIGRATIONS

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
I. Introduction	1
II. Concepts, définitions et classifications	2-11
III. Collecte des données	12-20
IV. Les sujets portant sur les statistiques de la migration	21-30
V. La base de données statistiques, de la CEA	31-38
1. Les objectifs	31
2. L'organisation	32
3. La mise en oeuvre	33-38



E/ECA/STAT/WG/MS/89/11

33 Octobre 1989

Original: ANGLAIS

TABLE DES MATIERES (suite)
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Paragrapes

VI.	Etablissement d'une base de données statistiques sur les migrations	39-45
	1. Les objectifs	39
	2. L'organisation	40-45
VII.	Conclusion	46
	Annexe	

ETABLISSEMENT D'UNE BASE DE DONNEES STATISTIQUES SUR LES MIGRATIONS

TABLE DES MATIERES

Paragrapes

I.	Introduction	
II.	Concepts, définitions et classifications	1-11
III.	Collecte des données	12-20
IV.	Les autres points sur les statistiques de la migration	21-30
V.	La base de données statistiques de la CEA	31-38
	1. Les objectifs	31
	2. L'organisation	32
	3. La mise en oeuvre	33-38

I. INTRODUCTION

1. Les migrations modifient les taux de croissance de la population et affectent la répartition régionale de la population d'un pays. En effet, le mouvement de la population est un sujet qui revêt un intérêt particulier pour élaborer des politiques, planifier et programmer. Ceci en raison de son interaction avec d'autres phénomènes démographiques et ses effets sur le développement socio-économique. Compte tenu de l'importance de ce sujet, il conviendrait de procéder à une évaluation des aspects quantitatifs de la migration en Afrique et par conséquent à la mise sur pied d'une base de données des statistiques sur les migrations interne et internationale.

II. CONCEPTS, DEFINITIONS ET CLASSIFICATION

2. Plusieurs problèmes portant notamment sur les concepts, les définitions et la classification affectent la collecte des données sur la migration en Afrique.

3. Pendant plusieurs années, des tentatives ont été faites par un certain nombre d'organisations internationales en vue d'améliorer la comparabilité des statistiques des migrations internationales et ces efforts ont culminé des recommandations des Nations Unies de 1953. Cependant, il y a une étude des Nations Unies menée en 1970 sur les pratiques nationales qui a démontré qu'il y a une variété de concepts et de définitions qui sont complètement différentes de celles contenues dans les recommandations de 1953. Devant cette position peu satisfaisante, les recommandations de 1953 ont été révisées en 1980. Les principaux résultats des recommandations de 1980 (Nations Unies 1980) sont énumérés ci-dessous.

4. Le concept de migration envisage seulement le type de mobilité qui entraîne un déplacement sur une distance spécifique et minimale à partir du lieu de résidence habituelle vers une installation dans un lieu différent. Ainsi le temps et l'espace (ou la distance) sont nécessaires pour la définition de la migration. Cette restriction du concept élimine certains types de mobilité spatiale auxquels on fait référence en tant que "migration" mais pour plus de précision, celle-ci doit être classée sous différentes catégories. Ces types comprennent le nomadisme, le mouvement de groupes de population qui n'ont aucune résidence fixe et les mouvements saisonniers des personnes qui vivent dans deux ou plusieurs endroits au cours de l'année.

5. La migration internationale: est un changement de la résidence habituelle nécessitant un déplacement à travers les frontières internationales. Une migration interne est un changement de résidence habituelle nécessitant un déplacement à travers les frontières administratives et politiques d'un pays.

6. Le migrant est une personne qui a changé son lieu habituel de résidence au moins une fois au cours de l'intervalle de migration. Pour un intervalle donné de migration, le nombre de migrants est rarement égal au nombre des migrations. Le migrant durée de vie: est une personne dont le lieu de résidence au moment du recensement ou la date d'enquête diffère du lieu de naissance.

7. La migration implique simultanément deux endroits, la région de laquelle s'effectue le déplacement et elle s'appelle la région d'origine ou de départ; et la région dans laquelle le déplacement prend fin, elle s'appelle la région de destination ou d'arrivée. Un immigré est un migrant international qui entre dans un autre pays. Un émigré est un migrant international qui quitte un autre pays.

8. Les critères de savoir si le but du voyage est de s'adonner à une occupation ou non sont utilisés pour distinguer les immigrés des touristes. Les recommandations de 1980 formulées par le bureau des statistiques des Nations Unies ont opté pour l'emploi du critère de la durée actuelle de séjour ou absence pour la classification des immigrés et émigrés. La période standard d'un an a été suggérée pour distinguer les courtes durées (moins d'une année) des longues durées (plus d'une année) en ce qui concerne les immigrés et les émigrés.

9. La résidence est définie comme un séjour continu dans le pays de départ pendant une période d'une année ou plus. La non-résidence est définie comme un séjour continu dans le pays d'arrivée pendant une période de plus d'une année par des personnes qui n'ont jamais vécu dans ce pays ou une absence d'un pays d'arrivée pendant une période de plus d'une année après le dernier séjour qui aurait duré plus d'une année. Le visiteur dans un pays étranger est défini comme une personne qui effectue une visite dans un pays autre que le sien et séjourne ou compte y séjourner pendant une période ne dépassant pas une année. D'autre part, cette personne ne doit pas être résidente ou faire partie des immigrés de longue durée ou de courte durée. Elle ne doit pas non plus appartenir à d'autres catégories des différentes arrivées telles que les nomades et les réfugiés. Deux classes de visiteurs pourraient être identifiées: les touristes (définis comme visiteurs qui séjournent au moins une nuit) et les excursionnistes qui sont des visiteurs mais différents des touristes car ils ne sont pas tenus de passer au moins une nuit dans des hôtels du pays, mais ils peuvent rester plus d'un jour et se retirer dans leurs bateaux pour dormir.

10. La migration inter-régionale se définit comme l'ensemble des mouvements entre les sub-divisions administratives et politiques d'un pays. Un banlieusard travaille en ville mais retourne à son village chaque soir, ceci peut avoir lieu d'une manière régulière ou par à-coup. Un saisonnier ou un émigré qui effectue la navette est en quête de travail pour augmenter ses maigres revenus agricoles. Tandis que le travailleur temporaire vient en ville pour une période limitée (pas plus longue qu'une saison) pour accomplir une tâche bien déterminée (par exemple améliorer son niveau d'instruction). L'émigré intermédiaire se déplace vers la ville au cours d'une ou plusieurs périodes spécifiques de sa vie. Les émigrés de carrière sont ceux qui passent toute leur vie professionnelle en ville, mais qui peuvent à leur retraite rentrer chez eux dans leurs villages natals.

Un émigré permanent est un travailleur qui s'engage entièrement à quitter la vie rurale pour vivre en ville. Un émigré indécis n'a pas d'intentions claires, il hésite entre la ville et le retour au village.

11. La complexité qui découle de ces concepts et définitions rend la mesure de la migration, la collecte de données et les comparaisons assez difficile.

III. LA COLLECTE DE DONNEES

12. Les sources principales de données sur la migration interne et internationale sont les recensements de la population et les enquêtes démographiques par sondage. Les autres sources sont les registres administratifs et les registres de population.

13. Les données de la migration interne obtenues à partir des recensements et des enquêtes sont de deux types. Le premier type concerne les données obtenues par les questions directes sur les sujets y afférents et les données dérivées indirectement des questionnaires de recensement qui ne sont pas nécessairement collectées à des fins d'évaluation de la migration interne. Le deuxième type porte sur les estimations nettes de la migration interne dérivées de la différence dans les dénombrements de la population lors de deux recensements.

14. Les quatre types de questions directes qui sont utilisées très souvent pour obtenir des informations lors des recensements sur la migration sont: le lieu de naissance, le lieu de la dernière résidence, la durée de résidence au lieu d'énumération et la résidence à une date spécifique avant le recensement. Les informations dérivées de l'évaluation complémentaire telles que

les répartitions selon l'âge et le sexe sont basées sur la supposition que le mouvement est sélectif au regard de ces variables. Ainsi les variations (des lieux) de ces variables permettent de tirer des conclusions sur les taux de mortalité qui sont sujets à quelques réserves: les répartitions selon l'âge et le sexe dépendent également des éléments tels que les changements affectant la population à savoir: la fécondité et la mortalité. La part attribuable à la migration après la prise en compte des augmentations naturelles est difficile à évaluer dans la plupart des pays africains en raison des taux de natalité et de mortalité qui ne sont pas connus avec exactitude.

15. Les méthodes d'estimation indirectes des migrations internes ont été classées en gros selon deux types par Shyrok et ses associés (dans méthodes et éléments relatifs à la démographie) Ces deux types sont:

- a) la méthode du taux national de croissance;
- b) la méthode résiduelle comprenant la méthode vitale des statistiques et la méthode du taux de survie.

L'ensemble des discussions sur les méthodes de mesure de la migration interne a été introduit dans le point 7 de l'ordre du jour et peut également être retrouvé dans le document de la CEA: Statistical Information Bulletin for Africa, no.15.

16. Les sources des données de la migration internationale sont les mêmes que celles de la migration interne. Les registres administratifs sont les sources de l'évaluation directe de la migration internationale et comprennent les fiches d'entrée et de départ ou les formulaires à remplir aux frontières internationales, les permis de travail, les cartes d'immatriculation délivrées aux étrangers. Les données concernant le contrôle à la frontière sont en général la source la plus importante pour les statistiques sur la migration, mais dans plusieurs pays africains les registres de contrôle à la frontière sont inefficaces et ne peuvent fournir des indications satisfaisantes. Ainsi, les recensements de la population et les enquêtes par échantillonnage sont les principales sources des statistiques disponibles actuellement et relatives au stock et aux caractéristiques de la migration internationale.

17. Il y a des différences entre les données de la migration internationale obtenues lors d'un recensement ou d'une enquête et les données compilées dans les registres de contrôle à la frontière:

- les registres de contrôle à la frontière fournissent le total des arrivées et des départs sur une base continue;

- les données d'enquête ou de recensement ne fournissent pas le volume total de l'immigration car elles excluent les personnes décédées ou retournées dans leurs pays d'origine ou leurs lieux de la première résidence avant le recensement, comme elles ne fournissent pas non plus des informations sur l'émigration;

- les données de recensement et d'enquête, contrairement aux registres administratifs sont utiles pour les analyses de la migration dans le cadre d'une étude sur les changements survenus dans les caractéristiques des migrants et leur répartition géographique dans un pays.

18. Les données de recensement sur la migration internationale sont obtenues sur la base de questions posées lors du recensement. Ces questions portent sur le lieu de naissance, la nationalité ou la citoyenneté, le lieu de la résidence antérieure ou la résidence à une date bien déterminée et la durée de résidence ou l'année de l'immigration.

19. La différence majeure entre l'utilisation du recensement et de l'enquête en tant que sources de données sur la migration internationale réside dans le fait que le recensement peut fournir des données pour toutes les petites régions mais il ne constitue pas une source convenable pour avoir des informations détaillées telles que les raisons de la migration. D'autre part, bien qu'une enquête nationale par sondage ne puisse pas fournir des statistiques sur des petites régions, elle peut constituer un moyen valable pour une étude approfondie sur la migration internationale.

20. La collecte des données sur la migration interne et internationale en Afrique est affectée sérieusement par la non standardisation des concepts, définitions et classification. Ces données étant très souvent basées sur différentes définitions et divers systèmes de compilation, il est difficile et parfois impossible de comparer des données sur le déplacement des émigrés entre les pays.

IV. LES SUJETS PORTANT SUR LES STATISTIQUES DES MIIGRATIONS

21. Dans le cadre d'un concept limité de la migration comme on l'a déjà définie, il y a un certain nombre de problèmes conceptuels et de procédure, car on ne peut pas donner à chaque terme un sens précis, d'autre part, il conviendrait d'arriver à des compromis entre l'idéal et le faisable dans le monde réel de la recherche empirique. La définition donnée ci-dessus à la migration indique que des mouvements sur une courte distance-d'un appartement à un autre dans le même bâtiment ou dans le même quartier-ne sont pas pris en considération. Seulement les mouvements d'une distance

minimale raisonnable doivent être qualifiés de migration. Bien que la tabulation des mouvements par distances converties soit possible à obtenir avec des informations exactes sur les points d'origine et les points de destination, il est difficile de produire ce genre de détails. En pratique, une migration est très souvent définie comme un changement de résidence d'une division administrative à une autre, et étant donné que ces divisions administratives de la même classe varient énormément dans la taille, la forme et la longueur des frontières, il est clair que ces critères pour identifier les migrants manquent d'uniformité.

22. Les personnes qui se déplacent au cours d'une période de la migration et meurent doivent être comptées comme migrants et leurs déplacements doivent être comptés comme migrations. Cependant, étant donné que les informations sur la migration sont habituellement obtenues après la fin de la période et auprès des personnes qui sont encore en vie à ce moment là, le nombre et les mouvements des migrants qui sont décédés au cours de cette période transitoire sont probablement exclus.

23. En appliquant la définition de la migration internationale indiquée ci-dessus et qui existe dans certains pays africains, des difficultés peuvent apparaître en raison du grand nombre de frontières qui ont été tracées au cours de la période coloniale sans tenir compte de groupes ethniques. Plusieurs types de mobilité de la zone rurale vers la zone urbaine impliquent le passage des frontières internationales sans les mentionner. Aussi, à cause du fait que la plupart de ces frontières ne sont pas protégées par des obstacles naturels et à cause aussi de la fréquence de ces mouvements, on n'a pas tenté l'enregistrement de tous les mouvements à travers les frontières.

24. Dans les migrations internationales, les données qui sont basées sur la durée effective du séjour ou de l'absence permettent une classification, mais dans plusieurs cas, la durée réelle du séjour ne coïncide pas toujours avec l'intention concernant une longue durée.

25. La question sur le lieu de naissance est la source qui est utilisée par la majorité des pays africains pour collecter des informations sur la migration et pour classer les lieux de naissances en zones urbaines ou rurales et les gens comme migrants ou non-migrants. En ce qui concerne les migrations internationales, cette méthode fournit très peu d'informations parce que les étrangers de peur qu'ils soient expulsés du pays ou privés de certains avantages, donnent de fausses réponses.

26. Les recensements, les registres administratifs, les enquêtes par sondage sont les sources principales d'informations sur la migration. Les statistiques et le système de collecte rendent difficile, sinon impossible, la comparaison des données des différents pays ou de différentes sources.

27. Les mouvements de type rural-urbain constituent un type de migration de grand intérêt. Ici la classification de l'origine et de la destination campagne/ville présente quelques problèmes de définition. Une combinaison de classification a été utilisée fréquemment, il s'agit du seuil du volume de population. Car avec le temps les villages subissent des changements en raison de la croissance naturelle ou pour d'autres raisons, la reclassification concernant des répétitions ne peut pas aller de pair avec ces changements. Aussi si on demande aux enquêtes de classer leurs domiciles d'origine comme ruraux ou urbains, les réponses seront affectées par des trous de mémoire de la part de ceux qui n'ont pas pu suivre les changements des différents centres. La fausse déclaration des zones rurales comme centres urbains est également possible.

28. L'émigration de travailleurs qualifiés (ce qu'on peut appeler "fuite de cerveaux") constitue un transfert important de ressources pour un pays en développement. Cette question est d'une importance capitale non seulement en raison de sa signification démographique en tant que telle, mais surtout à cause de son caractère économique et politique. Cette émigration entraîne une perte de travailleurs qualifiés dont on a besoin et un départ d'adultes productifs dont l'entretien ou la formation a été supporté par le pays d'origine. De nos jours, la question est très complexe et ne concerne pas uniquement les pays en développement car cette fuite de cerveaux ne s'opère pas seulement d'un pays en développement vers un autre pays développé mais aussi entre des pays en développement et même des pays développés vers les pays en développement.

29. Le phénomène de la migration joue un grand rôle dans le développement socio-économique et une grande attention doit être accordée aux études et aux analyses en vue de permettre aux planificateurs et aux experts d'élaborer des programmes assez valables. L'évidence empirique met l'accent sur un certain nombre de questions par exemple, la supposition conventionnelle que la migration à partir des zones rurales est causée essentiellement par la pauvreté et l'inexistence d'infrastructures d'éducation, sanitaires et d'autres facilités. A partir de là on pense que de

meilleures conditions de vie rural et de bien être pourraient réduire l'exode, cela s'est avéré faux: car un désir de se moderniser crée des exigences en vue de satisfaire d'autres besoins.

30. La migration a des aspects positifs et négatifs et doit être étudiée sérieusement avant de l'utiliser dans le cadre de la politique de développement et de la formulation de programmes.

V. LA BASE DE DONNEES DES STATISTIQUES DE LA CEA

1. Objectifs

31. La Division des statistiques de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique en collaboration avec d'importantes divisions de l'organisation a mis sur pied une base intégrée de données sur les statistiques contenant des données sociales, démographiques et économiques. Cette base de données est un système d'informations où les données statistiques sont compilées, traitées et diffusées. Les principaux objectifs de la base de données sont:

a) compiler les données statistiques sous forme informatisée;

b) permettre aux statisticiens, économistes et démographes de la CEA d'avoir directement et rapidement accès aux données statistiques des pays africains et leur permettre également de bénéficier des services de traitement de données et d'analyses;

c) automatiser les publications des informations statistiques de la CEA;

d) diffuser les informations statistiques complètes et mises à jour en vue de les mettre à la disposition des utilisateurs y compris les données compilées à partir des banques de données internationales;

e) apporter aide et assistance aux pays membres qui projettent de mettre sur pied des banques de données statistiques;

f) Mettre à la disposition des utilisateurs d'autres types de services qui sont demandés par le système.

2. Organisation

32. La base de données statistiques de la CEA est organisée selon trois niveaux de bases de données intégrées en un seul système d'information. Le niveau I de la base de données est le profil par pays qui fournit un aperçu de la condition socio-économique de n'importe quel pays africain ou région. Le niveau II concerne la plupart des données statistiques détaillées utilisant les classifications internationales standardisées, les concepts et les définitions. Les données étant volumineuses, elles sont conservées sur des bandes magnétiques et sont utilisées sur demande ou comme "input" en vue de mettre à jour les niveau I et III. Le niveau III concerne les données en série sélectionnées pour utilisation immédiate afin de donner des réponses sur les données les plus recherchées

3. La mise en œuvre

33. La réalisation du niveau I dépend des niveaux II et III. Jusqu'à présent cette base de données n'a pas été réalisée. En ce qui concerne le niveau II, les statistiques sur le commerce extérieur et les données sur la comptabilité nationale sont opérationnelles. Les données sur le commerce extérieur utilisant la classification type du commerce international contient 20 millions entrées sur bandes magnétiques. Il y a plus de 25 000 données de comptes nationaux y compris les déflateurs sectoriels.

34. La base de données niveau III consiste en une série qui contient des données qui couvrent jusqu'à 26 ans de 1965 à 1990 pour une série statistique donnée. Les données disponibles concernent des sujets agrégés et sélectionnés qui sont généralement recherchés par les utilisateurs à "Annuaire statistique, pour l'Afrique" et "les Indicateurs socio-économiques africains". Les statistiques du commerce extérieur pour l'Afrique: série C Tableaux récapitulatifs "les statistiques du commerce extérieur pour l'Afrique: la Direction du commerce Séries A" les tableaux statistiques pour les "études des conditions économiques et sociales en Afrique" et différents tableaux par pays contenus dans la base de données, niveau III.

35. A ce jour la base de données niveau III contient plus de 151 000 séries temporelles sur le commerce, les comptes nationaux, l'agriculture, l'industrie, les prix, la population, la santé, l'enseignement, le travail, les finances, le transport, les télécommunications et les statistiques vitales. Chaque donnée est identifiée par un identificateur de séries statistiques. En fonction du type de statistiques, les autres paramètres sont utilisées aussi pour identifier les séries de données. Ce sont le mode d'observation, le pays concerné, le pays partenaire, et

l'année de base. Le mode d'observation est utilisé pour donner plus de description au type de statistiques ou de séries, chaque série de statistiques étant observée différemment. Chaque donnée statistique est accompagnée d'une note pour indiquer les limites, la source et le type de données telles que les données nationales officielles, les estimations par le pays concerné, les données provisoires, etc.

36. La plupart des données statistiques se trouvent en détails dans un fichier des données détaillées et un complément de description concernant les domaines de données pertinentes, ainsi que l'identificateur de séries, le mode d'observation, le pays concerné, le pays partenaire et l'unité d'observation sont contenus dans d'autres fichiers de données. Le jeu de données statistiques en détails est relié aux fichiers principaux à travers un identificateur de séries, le mode d'observation, le pays concerné, le pays partenaire et l'unité des codes d'observation ou de variables. Ces domaines sont également utilisés pour identifier les entrées de données dans différents jeux de données.

37. La base de données niveau III est mise sur pied et maintenue en utilisant Image 3 000 système de management de données de base. Il s'agit d'un produit de Hewlett-Packard et des programmes écrits sur les usages. Image 3 000 est utilisée pour définir, créer, accéder et maintenir la base de données.

38. Les programmes écrits sur les usages sont mis au point pour combler le vide entre les besoins de la base de données statistiques et les caractéristiques disponibles grâce au système de management de la base de données Image 3 000.

Ces programmes sont utilisés pour:

1. Entrée de données par série et par lot pour utilisation immédiate et actualisation;
2. génération de tableaux;
3. Stockage et récupération de données;
4. Calcul des taux de croissance; et
5. Maintenance de la base de données et actualisation régulière des données dérivées.

VI. ETABLISSEMENT D'UNE BASE DE DONNEES STATISTIQUES SUR LA MIGRATION

1. Objectifs

39. Le but principal de l'établissement d'une base de données statistiques sur la migration (MSDB) pour un pays ou une région c'est de permettre aux planificateurs, aux décideurs et aux chercheurs d'avoir des statistiques sur les migrations internes et internationales. La base de données doit être utilisée d'une manière intégrée en vue d'expliquer le résultat des politiques économiques et sociales à tous les niveaux.

2. Organisation

40. La base de données statistiques sur la migration est un système d'information permettant aux utilisateurs la possibilité d'avoir accès aux données qui pourraient être extraites sur demande et obtenir des informations en fonction de la demande des utilisateurs. La base de données aura un système de classification pour les statistiques et les définitions de la migration. Le système de classification proposée est indiquée dans l'annexe. Cette classification peut être mise au point pour chaque pays africain.

41. En général les principales classifications des statistiques sur la migration sont:

1. La migration interne:

- migration inter-urbaine
- migration nette
- nombre de migrants par sexe et age
- nombre de migrants par genre d'activité
- nombre de migrants par raison de départ
- nombre de sortie et d'entrées de migrants par sexe et par age.

2. Migration internationale

- Nombre total de migrants
- Nombre d'immigrés par sexe et age
- Nombre d'immigrés par genre d'activité
- Nombre d'immigrés par raison de départ (cause de la migration)
- Nombre d'émigrés par sexe et age
- Nombre d'émigrés par genre d'activité
- Nombre d'émigrés actifs par sexe.

3. Flux financiers induits par la migration

42. La base de données statistiques sur la migration comprendra les données par pays en fonction de la structure des registres logiques et standards relative au système de classification internationale ainsi qu'aux concepts et définitions. Identique à la base de données des statistiques sur la migration de la CEA, cette base de données pourrait être organisée selon différents fichiers de données. Les données numériques détaillées pourraient être incorporées dans un seul fichier de données. Chaque logiciel contient des variables pour:

- le code de classification des statistiques sur la migration;
- des informations complémentaires sur la façon d'identifier les séries tels que le sexe, le taux de croissance etc.. (le mode d'observation)
- le pays ou la région d'origine du migrant;
- le pays ou la région de destination du migrant;
- l'unité de mesure;
- une série de données numériques accompagnée de quelques descriptions pour identifier si les données sont effectivement officielles, provisoires, évaluées, projetées, etc...

43. En plus de ces variables d'autres variables telles que l'année ou la série d'années au cours desquelles les données ont été compilées, la date de mise à jour, l'année de base si elle est applicable, etc.. sont également ajoutées.

44. Les autres fichiers de données contiennent les variables les plus appropriées en plus de la description complète en anglais et en français. Ces fichiers fournissent la description:

- des séries statistiques;
- du mode d'observation;
- du pays concerné par l'étude ou la région d'origine du migrant;
- du pays ou de la région de destination du migrant s'il est applicable;
- de l'unité de mesure utilisée.

45. Ces fichiers sont reliés hiérarchiquement à un fichier de données numériques utilisant les mêmes variables. Ce type d'organisation hiérarchique conservera l'espace de stockage et permettra une récupération rapide des données. Les variables utilisées dans ces fichiers de données sont utilisées comme éléments de recherche pour retrouver les données numériques. Ces dossiers donnent également la description complète de statistiques.

VII. CONCLUSION

46. L'établissement de base de données statistiques sur les statistiques de la migration est essentiel pour l'analyse proprement dite, la dissémination et le contrôle des mouvements de population d'un pays. Elle rendra facilement disponibles les données pour la formulation de politique, les projets de planification et de programmation. Cette base de données pourrait être intégrée aux autres bases de données statistiques pour donner une indication sur les conditions socio-économiques d'un pays ou d'une région. La base de données statistiques sur les statistiques de la migration peut aussi être utilisée pour indiquer l'impact des mouvements de population sur le développement économique.

Classification de séries statistiques sur la migration

A) La migration interne

1. Fréquence de la mobilité de la population urbaine

Nombre total des migrants ruraux et urbains
Nombre de banlieusards
Nombre de migrants saisonniers
Nombre de migrants permanents
Nombre de migrants indécis
Nombre total de migrants ruraux/urbains
Nombre total de migrants urbains/ruraux
Nombre total de migrants urbains/urbains
Nombre total de migrants interregionaux.

2. Importance relative de la population rurale et urbaine (taux de mobilité).

3. Migration nette par région spécifique pour une période donnée.

4. Taux de migration par région spécifique pour une période donnée.

- Taux de croissance annuelle de la population urbaine, en % de la population totale.

- Taux de Croissance annuelle de la population rurale en % de la population totale.

5. Nombre de migrants par catégorie sociale et professionnelle;

. Nombre de migrants par sexe

. Femmes

. Hommes

. Les deux sexes.

Nombre de migrants par groupe d'âge

- moins de 15 ans

- 15 à 24 ans

- 25 à 34 ans

- 35 à 44 ans

- 45 à 54 ans

- 55 à 64 ans

- 65 ans et plus.

Nombre total d'immigrés par genre d'activité économique

- Agriculture
- Commerce
- Industrie

Nombre de migrants par raison de départ (cause de la migration)

- Agriculture
- Emploi (main d'oeuvre)
- Enseignement
- Problèmes de santé (soi-même ou un parent)
- Mariage
- Autres raisons

Nombre de migrants sortants par sexe

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre de migrants sortants par groupe d'âge

- moins de 15 ans
- 15 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 41 ans
- 45 à 54 ans
- 55 ans à 64 ans
- 65 ans et plus

B) Migration internationale par pays africains

Population étrangère

Nombre total d'immigrés

Nombre total d'immigrés par sexe

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre total d'immigrés par âge

- moins de 15 ans
- 15 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 ans et plus

Nombre total d'immigrés par genre d'activité

- Agriculture
- Commerce
- Industrie

Nombre d'immigrés par pays de nationalité

Nombre d'immigrés par sexe, pays de nationalité

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre total d'immigrés par groupe d'âge

- moins de 15 ans
- de 15 à 24 ans
- de 25 à 34 ans
- de 35 à 44 ans
- de 45 à 54 ans
- de 55 à 64 ans
- 65 ans et plus

Nombre total de visiteurs de l'étranger

- Nombre de touristes
- Nombre d'excursionnistes
- Autres

Nombre total de réfugiés

Nombre total de personnes en transit

Nombre total de nomades et autres

2. Nombre total d'émigrés

Nombre total d'émigrés par sexe

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre total d'émigrés par âge

- moins de 15 ans
- de 15 à 24 ans
- de 25 à 34 ans
- de 35 à 44 ans
- de 45 à 54 ans
- de 55 à 64 ans
- 65 ans et plus

Nombre total d'émigrés par âge et sexe

Age moins de 4 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Age 5 à 9 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Age 10 à 14 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Age de 15 à 24 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Age de 25 à 34 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Age de 34 à 44 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Age de 45 à 54 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Age de 55 à 64 ans

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

65 ans et plus

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre d'émigrés économiquement actifs par genre d'activité

- Agriculture
- Commerce
- Industrie
- Autres

Nombre d'émigrés économiquement actifs par sexe
Nombre d'émigrés économiquement actifs employés

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre d'émigrés économiquement actifs non employés

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre d'émigrés inactifs

- Femmes
- Hommes
- Les deux sexes

Nombre de visiteurs à l'étranger

Nombre de réfugiés

Nombre d'émigrés réfugiés qui quittent le pays

Nombre de personnes qui quittent pour études

Nombre de nomades et autres

C. Financement induit par la migration

- Coût social net de la migration
- Bénéfices sociaux nets de la migration
- Autres.